

# Termes de Référence

## Evaluation Externe Finale

Projet « Grâce au sport, je m'épanouis ! »

BAILLEUR	AFD (Agence Française de Développement)
DUREE DU PROJET	octobre 2022 – août 2024
LIEU	Dakar, Kaolack, Thiès (Sénégal)
PARTNERAIRES (LE CAS ECHEANT)	Division Sport et Activités de Jeunesse (DSAJ) au Ministère de l'Education Nationale
OBJECTIF PRINCIPAL DU PROJET	Revaloriser le sport en tant que levier éducatif et inclusif, auprès de collèges publics au Sénégal
OBJECTIFS DE L'EVALUATION	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir un avis externe sur la pertinence et la performance du projet, en se référant au descriptif du projet et en mettant l'accent sur les résultats.</li> <li>- Mettre en évidence les principaux enseignements tirés du projet, les bonnes pratiques et recommandations, afin d'alimenter les programmes actuels et futurs de PLAY, dans les mêmes domaines sectoriels et utilisant des approches similaires pour atteindre leurs objectifs.</li> </ul>
SYNTHESE DE LA METHODOLOGIE DE L'EVALUATION	<p>L'évaluateur(trice) externe évaluera le projet en fonction des critères suivants, définis par le Comité d'Assistance au Développement (CAD) : pertinence, cohérence, efficacité, impact, durabilité. Les enjeux transversaux tels que le genre, l'environnement, la transparence et le principe de « ne pas nuire » feront également partie de l'analyse.</p> <p>La méthodologie pour la collecte de données doit être déterminée par le/la consultant(e) et validée par PLAY. Cependant, il est attendu du/de la consultant(e) qu'il/elle mène des missions sur le terrain afin d'obtenir les données nécessaires de sorte à fournir des preuves des effets de la réponse de PLAY auprès des membres des communautés ciblées par le projet. L'évaluation devra être menée principalement par le biais d'analyse de données secondaires, de groupes de discussions, d'observations directes, mais aussi d'entretiens avec des informateurs clés. Ces entretiens devraient ainsi inclure un large éventail de parties prenantes au projet, y compris les bénéficiaires.</p>
	Commencement prévu en juillet 2024

## TABLE DES MATIERES

PLAY .....	3
CONTEXTE DU PROJET .....	3
CONTEXTE ET LOGIQUE DU PROJET .....	3
ACTIVITES DU PROJET.....	3
LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES DU PROJET .....	5
PORTEE ET BUT DE L’EVALUATION .....	5
QUESTIONS ET CRITERES DE RECHERCHE .....	5
1/ PERTINENCE .....	6
2/ COHERENCE .....	6
3/ EFFICIENCE.....	6
4/ EFFICACITE .....	7
5/ IMPACT .....	7
6/ DURABILITE .....	8
METHODOLOGIE DE L’EVALUATION .....	8
PLANNING .....	9
LIVRABLES .....	10
RAPPORT DE DEMARRAGE .....	10
RAPPORT D’EVALUATION FINALE .....	10
RETOURS SUR LES LIVRABLES .....	12
CRITERES D’EXPERTISE .....	12
PROCEDURE DE CANDIDATURE .....	13
NOTATION DE LA CANDIDATURE .....	13
CONTACTS .....	14

## PLAY

---

PLAY est une organisation non-gouvernementale fondée en 1999 dont le siège est à Paris. Indépendante, privée et à but non lucratif, PLAY œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence. PLAY a pour conviction que le sport est une source de solutions pour répondre aux défis de notre société. La mission de PLAY est de concevoir et de mettre en œuvre des projets éducatifs et inclusifs à destination des enfants et des jeunes en situation de vulnérabilité, en utilisant le jeu sportif comme outil pédagogique.

## CONTEXTE DU PROJET

---

### CONTEXTE ET LOGIQUE DU PROJET

Le sport est un fait social car il s'illustre dans tous les secteurs d'activités de la société. Il est incontestablement un phénomène mondial qui ne laisse aucune société indifférente. Suscitant un engouement et un intérêt auprès de toutes les couches sociales, le sport semble posséder toutes les vertus et développer toutes les qualités. En fait, il peut véhiculer des valeurs jugées positives constituant, ainsi, un domaine d'intérêt général pour tous les Etats. Ceci justifie la place accordée au sport à travers les politiques de développement menées au Sénégal, et plus particulièrement sa prise en compte dans le milieu scolaire.

Au début, l'intégration du sport dans le secteur de l'enseignement scolaire connut un grand engouement. Non seulement il répondait aux attentes de tous ses acteurs, mais aussi, il constituait un creuset de la pratique d'élite et de masse occupant, ainsi, une place de premier choix dans le dispositif de développement du sport au Sénégal.

Cependant nous constatons aujourd'hui, malgré les moyens mis en œuvre dans le secteur du sport par l'Etat du Sénégal d'une part et l'augmentation des populations scolarisées d'autre part, que le sport scolaire semble avoir cessé de jouer ce rôle de premier plan et peine à remplir les missions qui lui sont dévolues

Le projet « Grâce au sport, je m'épanouis ! » de PLAY INTERNATIONAL s'inscrit en lien avec ADEM 2 de l'AFD pour apporter une expertise complémentaire sur un plan pédagogique et pour améliorer la qualité de l'enseignement, au niveau des villes de Kaolack, Thiès, Rufisque, Pikine, Dakar qui font parties des 8 villes les plus peuplées du Sénégal représentant 23% de la population du Sénégal.

Ainsi donc, ce projet représente une opportunité supplémentaire de revaloriser le sport en tant que socle éducatif et inclusif au collège et d'aller au-delà de la seule pratique sportive pour utiliser le sport comme outil de développement de compétences et outil de sensibilisation sur des problèmes sociétaux avec les méthodes pélagiques de Play International qui utilise le sport comme vecteur éducatif et constitue donc une réponse à l'appel de « Relance du Sport Scolaire » de l'Etat du Sénégal.

### ACTIVITES DU PROJET

**OBJECTIF SPECIFIQUE 1** : Former et accompagner des enseignants d'EPS dans la mise en place de nouveaux cycles éducatifs

**OS1 Résultat 1** : Des nouveaux cycles d'enseignement sont cocréés

Indicateur : 3 nouveaux cycles cocréés

Principales activités prévues : Etude diagnostic réalisée pour chaque écoles sur la situation de la pratique de l'EPS du point de vue des ressources humaines, des infrastructures et du matériels didactique, identification des messages de prévention et des thématiques prioritaires à traiter ; co-création et/ou adaptation aux contextes locaux de séances de Playdagogie et de jeux socio-sportifs ; test des séances pour évaluer leur pertinence et cohérence.

**OS1 Résultat 2** : Les enseignants d'EPS de 9 CEM mettent en place les nouveaux cycles éducatifs dans leurs programmes

Indicateur 26 enseignants mettent en place des nouveaux cycles pédagogiques

Principales activités prévues : Formation des enseignants d'EPS, des inspecteurs de l'éducatons et des formateurs du CRFPE ; diffusion des séances et des kits (sacs de matériels sportifs et fiches pédagogiques) ; animations régulières dans chaque structure partenaire ; suivi et accompagnement des activités sur le terrain.

**OS1 Résultat 3** : Les élèves des CEM ciblés développent des compétences de vie grâce aux séances

Indicateurs : 10 000 élèves ont participé aux séances

70% des élèves bénéficient d'une éducation complémentaire au secteur formel et acquièrent des connaissances et compétences de vie ; pré – post test.

Principales activités prévues : Animations régulières dans chaque CEM partenaire ; suivi et accompagnement des activités sur le terrain.

**OBJECTIF SPECIFIQUE 2** : Sensibiliser sur les vertus et l'importance du sport au collège et renforcer la dynamique éducative

**OS2 Résultat 1** : : Les communautés voisines de 3 établissements sont sensibilisées à l'importance de l'enseignement de l'EPS, du sport scolaire et des valeurs véhiculées

Indicateur : 900 participants sont présents aux évènements de sensibilisation

Principales activités prévues : Organisation d'évènements qui seront l'occasion de présenter au grand public (tous les enseignants, parents d'élèves, voisins, élus locaux) différentes séances et de porter un message fort en faveur de la valorisation du sport à l'école, du sport scolaire et de ses vertus éducatives.

**OS2 Résultat 2** : La commission nationale de l'EPS développe un plan stratégique de réforme de l'EPS

Indicateurs : Un plan stratégique est élaboré par la commission nationale de l'EPS

Principales activités prévues : Développement d'un plan stratégique de réforme de EPS, par la Commission Nationale de l'EPS avec le soutien de l'équipe projet et du Comité de Pilotage

## LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES DU PROJET

---

- Les partenaires opérationnels : IA, IEF, CRFPE, DSAJ ;
- Le Ministère de l'Éducation Nationale ;
- Les écoles cibles (enseignants d'EPS et principaux) ;
- Les enfants et leurs familles en tant que bénéficiaires indirects du projet.

## PORTEE ET BUT DE L'EVALUATION

---

L'objectif principal de cette évaluation est de fournir une évaluation complète du projet à PLAY et au bailleur, en examinant sa conception, sa mise en œuvre et ses résultats. L'objectif est d'évaluer la pertinence des objectifs fixés, ainsi que leur réalisation effective, tout en examinant l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du projet. Cette évaluation devrait être fondée sur des preuves tangibles et fournir des informations utiles, permettant d'intégrer les leçons apprises dans les décisions futures de PLAY et du bailleur, notamment en ce qui concerne une éventuelle phase 2 du projet.

La considération des enjeux « jeunesse » sera primordiale dans l'évaluation, du fait de la nature du projet « Grâce au sport, je m'épanouis ! », évaluant les efforts investis pour la mobilisation des enfants et des jeunes dans l'action et la promotion d'une éducation citoyenne qui renforce leur capacité d'action.

En outre, l'évaluation devra incorporer perspective de l'égalité garçons/filles dans son système d'analyse, et ainsi s'attacher à d'une part ventiler les données et indicateurs par sexe lorsque pertinent, et d'autre part se rendre compte des résultats produits par le projet sur le plan de l'égalité fille-garçon.

L'évaluation aura pour but spécifique de :

1. Mesurer le degré d'atteinte des objectifs initiaux ;
2. Mettre en avant les principaux enseignements tirés du projet, les bonnes pratiques et recommandations, et les difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre du projet, pour alimenter les bonnes pratiques des programmes actuels et futurs de PLAY dans les mêmes domaines sectoriels qui utilisent des approches similaires pour atteindre leurs objectifs.

## QUESTIONS ET CRITERES DE RECHERCHE

---

L'évaluation devra utiliser les critères CAD suivants, et les Questions d'Évaluation correspondantes. Le/la consultant(e) pourra revoir et réviser les questions (mais pas les critères) d'évaluation, en consultation avec les équipes de PLAY (siège et pays), dans le cadre de la phase de démarrage de l'évaluation, et selon les besoins.

## 1/ PERTINENCE<sup>1</sup>

Dans quelle mesure les objectifs et la conception de l'intervention répondent aux besoins, aux politiques et aux priorités des bénéficiaires, des pays et des partenaires/institutions<sup>2</sup>, et continuent de le faire si les circonstances changent.

Note : L'évaluation de la pertinence consiste à examiner les différences et les compromis entre les différentes priorités ou les différents besoins. Elle nécessite d'analyser tout changement de contexte afin d'évaluer dans quelle mesure l'intervention peut être (ou a été) adaptée pour rester pertinente.

Des réponses aux questions suivantes devront être apportées :

- 1.1 L'action a-t-elle été convenablement conçue pour répondre aux besoins des bénéficiaires directs et indirects ?
- 1.2 Les méthodologies du projet et les activités étaient-elles pertinentes pour atteindre les objectifs du projet ?
- 1.3 Les indicateurs étaient-ils bien définis et pertinents pour mesurer l'atteinte des résultats et des objectifs du projet ?
- 1.4 Les valeurs cibles des indicateurs étaient-elles réalistes ?

## 2/ COHERENCE

La compatibilité de l'intervention avec d'autres interventions dans un pays, un secteur ou une institution.

Note : La mesure dans laquelle d'autres interventions (en particulier les politiques) soutiennent ou sapent l'intervention, et vice versa. La cohérence interne concerne les synergies et les liens entre l'intervention et les autres interventions menées par PLAY. La cohérence externe considère la cohérence de l'intervention avec les interventions d'autres acteurs dans le même contexte. Cela inclut la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec d'autres acteurs, ainsi que la mesure dans laquelle l'intervention apporte une valeur ajoutée tout en évitant la duplication des efforts.

Il convient de répondre aux questions suivantes :

- 2.1 Existe-t-il des complémentarités, une harmonisation et une coordination entre ce projet et d'autres projets similaires menés par d'autres acteurs dans le même domaine (y compris pour éviter une duplication de l'aide) ?
- 2.2 Y a-t-il eu des synergies et des interconnexions entre ce projet et d'autres projets menés par PLAY dans le même secteur thématique ?

## 3/ EFFICIENCE

Dans quelle mesure l'intervention donne, ou est susceptible de donner, des résultats de manière économique et en temps utile.

Note : Le terme "économique" désigne la conversion des intrants (fonds, expertise, temps, etc.) en extrants, résultats et impacts, de la manière la plus rentable possible, par rapport aux autres solutions

---

<sup>1</sup> Toutes les définitions des critères sont extraites du document intitulé "De meilleurs critères pour une meilleure évaluation", publié par le Réseau du CAD sur l'évaluation du développement en décembre 2019.

<sup>2</sup> Comprend le gouvernement (national, régional, local), les organisations de la société civile, les entités privées et les organismes internationaux impliqués dans le financement, la mise en œuvre et/ou la supervision de l'intervention

possibles dans le contexte. La fourniture "en temps utile" se fait dans le délai prévu, ou dans un délai raisonnablement adapté aux exigences du contexte en évolution. Cela peut inclure l'évaluation de l'efficacité opérationnelle (la qualité de la gestion de l'intervention).

Des réponses aux questions suivantes devront être apportées :

- 3.1 Le projet a-t-il été mené de façon efficace (en termes de moyens humains, financiers et toutes autres ressources) par rapport aux résultats ?
- 3.2 Les bénéficiaires ont-ils été suffisamment impliqués dans la mise en œuvre du projet ? Les porteurs de projet ont-ils reçu des retours des bénéficiaires ? Comment ces retours ont-ils été pris en compte pour améliorer la mise en œuvre du projet ?

Le consultant analysera l'efficacité des modalités de gestion du projet et justifiera dûment de tout problème rencontré. Tous les éléments factuels relatifs à la qualité et la quantité des intrants doivent être fournis, et les délais éventuels devront être mesurés, en comparant les dates avec la dernière mise à jour de la programmation. Tout écart et délai majeurs du projet doivent être analysés. Les conclusions sur le rapport coût-efficacité des réalisations doivent être présentées.

#### 4/ EFFICACITE

Dans quelle mesure l'intervention a atteint, ou devrait atteindre, ses objectifs et ses résultats, y compris tout résultat différentiel entre les groupes.

Des réponses aux questions suivantes devront être apportées :

- 4.1 La qualité des résultats obtenus est-elle satisfaisante conformément à ce qui était initialement prévu ?
- 4.2 L'atteinte des résultats a-t-elle conduit à l'atteinte de l'objectif spécifique du projet ? Quels étaient les facteurs majeurs ayant influencé l'atteinte ou la non-atteinte de l'objectif initial ? S'il existe un écart entre les effets des activités et l'objectif du projet, comment cela peut-il être expliqué ?
- 4.3 Quels étaient, le cas échéant, les approches novatrices et performantes du projet, pouvant être pertinentes pour d'autres acteurs agissant dans le même secteur que le projet et dans le pays concerné ?

Le/la consultant(e) devra mettre l'accent sur l'atteinte des résultats à court et moyen terme (et non sur les activités) ; il/elle est tenu(e) d'expliquer toutes les causes des écarts et leurs implications. Le niveau d'atteinte des résultats devra être évalué à l'aide des indicateurs couvrant l'objectif spécifique (résultat), et fournissant une chaîne d'arguments transparente.

#### 5/ IMPACT

Dans quelle mesure l'intervention a généré ou devrait générer des effets positifs ou négatifs significatifs, voulus ou non, de plus haut niveau.

Remarque : l'impact concerne l'importance finale et les effets potentiellement transformateurs de l'intervention, tout en considérant qu'il s'agit de la première phase d'un projet de plus long cours. Il cherche à identifier les effets sociaux de l'intervention qui sont à plus long terme ou d'une portée plus large que ceux déjà pris en compte par le critère d'efficacité. Au-delà des résultats immédiats, ce critère

cherche à saisir les conséquences indirectes, secondaires et potentielles de l'intervention. Il le fait en examinant les changements holistiques et durables des systèmes ou des normes, ainsi que les effets potentiels sur le bien-être des personnes, les droits de l'homme, l'égalité des sexes et l'environnement.

Des réponses aux questions suivantes devront être apportées :

- 5.1 Quels éléments démontrent que le projet a bien contribué à l'atteinte de son objectif global ?
- 5.2 Quels furent, le cas échéant, les effets inattendus du projet, tant positifs que négatifs ? Le projet a-t-il su suivre, atténuer et répondre à tout effet négatif inattendu ?
- 5.3 Les effets apparents sont-ils attribuables aux interventions du projet ?

## 6/ DURABILITE

Dans quelle mesure les bénéfices nets de l'intervention sont susceptibles de se poursuivre. Cela comprend un examen des capacités financières, économiques, sociales, environnementales et institutionnelles des systèmes nécessaires pour maintenir les bénéfices nets dans le temps. Cela comprend des analyses de la résilience, des risques et des compromis potentiels.

Des réponses aux questions suivantes devront être apportées :

- 6.1 Quelles sont les éléments de preuve pouvant indiquer que les interventions et/ou les résultats du projet perdureront après la fin du projet ?
- 6.2 Quelles sont les possibilités de répllication et d'extension des résultats du projet ?

Les facteurs humains, organisationnels (y compris les politiques et les institutions) et financiers, ainsi que la viabilité environnementale et de genre, sont les facteurs principaux de durabilité.

## METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

---

PLAY recommande de prendre en compte les méthodologies mixtes suivantes afin de collecter les données pertinentes. Il est cependant attendu du/de la consultant(e) qu'il/elle détermine l'approche méthodologique finale à présenter et faire valider pendant la phase de démarrage de la consultance. L'accord final sera donné par le point focal de PLAY.

L'évaluation devra se baser sur les constatations et éléments factuels identifiés lors de la revue de documents pertinents, y compris le rapport intermédiaire du projet en Français produit dans le cadre du projet et les données quantitatives et qualitatives récoltées par les équipes tout au long du projet. PLAY fournira à l'expert externe toute la documentation du projet disponible au début de la consultance. Le contexte spécifique du projet devra également être pris en compte.

Il sera attendu du/de la consultant(e) qu'il/elle entreprenne des entretiens avec les parties prenantes (par visites de terrain ou par visioconférence), y compris les bénéficiaires ciblés, les autorités gouvernementales, les partenaires, etc. La participation des parties prenantes dans l'évaluation devra être pleine et continue, afin de refléter les opinions, les attentes et la vision que ces parties prenantes ont sur la contribution du projet à la réalisation de ses objectifs. Il lui faudra notamment rendre visite et/ou interviewer les personnes suivantes (interview à distance possibles):

- Les équipes de PLAY;

- Les partenaires institutionnels (Ministères de l'Education et services déconcentrés)
- Les bénéficiaires directs et indirects du projet.

La méthodologie devra prendre en compte la sécurité des participants tout au long de l'évaluation (y compris lors du recrutement et de la formation du personnel d'enquête, lors de la collecte de données, l'analyse et l'écriture du rapport) ainsi que les éthiques de recherche (confidentialité des enquêtés, protection des données, de l'âge et capacité à s'approprier les processus de consentement). La méthodologie devra enfin répondre aux standards de qualité.

La méthodologie décrite ci-dessus est indicative, il est attendu du/de la consultant(e) de fournir une méthodologie détaillée ainsi qu'un plan de travail. Il/Elle sera aussi libre de collecter des données additionnelles afin de répondre à toutes les questions de recherches listées ci-dessus.

## PLANNING

**Date limite de réception des propositions : 26 juillet 2024 à 23h59**

Sélection du cabinet d'évaluation : 09 août 2024

Démarrage effectif de la mission : 19 août 2024

L'évaluation est censée commencer en juin 2024. Les candidats doivent fournir un plan de travail de l'évaluation détaillant le nombre de jours ouvrables requis par activité d'évaluation (voir tableau ci-dessous).

Activités de l'évaluation	Programme suggéré
Revue des activités du projet, politiques de mise en œuvre et mécanismes de reporting, basée sur les documents disponibles	A remplir par les consultant(e)s
Développement du Rapport de Démarrage, qui décrit la méthodologie de collecte de données et d'analyse	A remplir par les consultant(e)s
Collecte des données	A remplir par les consultant(e)s
Analyse de la performance du projet basée sur les critères CAD et les questions de recherche correspondantes, telles que listées ci-dessus	A remplir par les consultant(e)s
Elaboration du Rapport d'Evaluation Finale	A remplir par les consultant(e)s
Finalisation du Rapport d'Evaluation Finale, en prenant compte les commentaires de PLAY sur la qualité et l'exactitude du rapport	10 jours

Il est attendu du/de la consultant(e) de prévoir des points avec le point focal de PLAY pour l'évaluation, afin de le/la tenir informée de l'évolution du calendrier de l'évaluation. Ceci pouvant se faire par téléphone ou en personne.

## LIVRABLES

---

Les livrables suivants doivent être remis au représentant de PLAY (Chef de mission).

Tous ces livrables devront être disponibles en version numérique, en format compatible avec Word/Windows et en Français.

Livrables	Date butoir
Rapport de Démarrage	A rendre avant le 30 août 2024
Première ébauche du Rapport d'Evaluation Finale	A rendre avant le 30 septembre 2024
Version finale du Rapport d'Evaluation Finale	A rendre avant le 15 octobre 2024

Pour tous les livrables, il est attendu que l'expert mette en avant des éléments factuels, basées sur des preuves, et de commenter tout écart.

### RAPPORT DE DEMARRAGE

Le Rapport de Démarrage doit comprendre les éléments suivants :

- Une description détaillée de la méthodologie qui sera utilisée pour l'évaluation
- Justification de la révision des Questions d'Evaluation (le cas échéant)
- Plan de travail détaillé
- Analyse des limites anticipées et mesures de mitigation

### RAPPORT D'EVALUATION FINALE

Le/la consultant(e) devra produire un Rapport d'Evaluation Finale, comprenant les éléments suivants :

<b>Résumé exécutif</b>	Il devra être rédigé de façon concise, et réutilisable comme un document autonome. Il doit être court, pas plus de cinq pages. Il devra se concentrer sur les points analytiques principaux, indiquer les conclusions générales, les enseignements tirés et les recommandations spécifiques.
<b>Résumé du projet</b>	Le résumé du projet sert d'introduction et fournit des informations sur le contexte du projet. Il contient donc un court passage sur les objectifs du projet et les enjeux et besoins locaux auxquels le projet devra répondre, une description des groupes de bénéficiaires ciblés et un résumé de la logique d'intervention. Cette partie comprendra également les indicateurs correspondants aux trois niveaux de la logique d'intervention : objectif global/impact, objectifs spécifiques/résultats, activités. Le résumé du projet ne contient pas d'appréciations ni d'observations sur les enjeux liés à la mise en œuvre du projet.
<b>Méthodologie</b>	La section méthodologie devra détailler les outils utilisés dans le cadre de l'évaluation : lieux, outils utilisés, dates, structure de l'équipe, limites rencontrées et autres éléments pertinents.

<b>Résultats</b>	<p>La section Résultats devra présenter les résultats de l'évaluation d'une façon objective et sans jugement personnel afin de fournir une représentation fidèle du projet.</p> <p>Dans les résultats, devra également figurer un argumentaire sur le degré d'atteinte des critères CAD sélectionnés.</p> <p>Le consultant devra mettre en avant les résultats les plus pertinents liés à la performance du projet et les détailler tout en pointant les points sensibles et/ou manquements du projet. Les résultats doivent être précis, concis et directs. Ils doivent être basés sur les Questions d'Evaluation et cohérent avec celles-ci.</p> <p>Il est attendu du/de la consultant(e) qu'il fournisse une explication autonome de son évaluation, devant pouvoir être comprise par toute personne non-familière avec le projet et tout en fournissant des éléments d'information utiles aux parties prenantes. Le/la consultant(e) doit éviter les écueils suivants : résultats non basés sur des preuves, manque de contenu technique (ex. des experts fournissant une analyse qui ne tient pas compte de l'état général des connaissances d'un secteur ou d'un sujet donné).</p>
<b>Conclusions, Enseignements Tirés, Bonnes pratiques, et Recommandations</b>	<p>Ces éléments doivent être présentés dans un chapitre final à part. Dans la mesure du possible et lorsque cela est pertinent, pour chaque conclusion majeure il devrait y avoir une recommandation correspondante. Le/la consultant(e) devra présenter les conclusions et recommandations principales en se basant sur les réponses apportées aux Questions d'Evaluation résumées dans la section des Résultats.</p> <p>Les recommandations doivent être aussi réalistes, opérationnelles et pragmatiques que possible et rédigées de façon à ce que les parties prenantes concernées soient clairement identifiées. Les recommandations découlent des conclusions et répondent aux enjeux majeurs liés à la performance du projet. Elles sont associées à un horizon temporel avec les acteurs responsables. Elles doivent tenir compte des règles applicables et autres contraintes, liées par exemple au contexte dans lequel le projet est mis en œuvre. Elles ne devraient pas être rédigées en termes généraux, mais devraient constituer des propositions claires pour apporter des solutions adaptées au projet. Ces recommandations devraient se focaliser sur les enjeux les plus importants et non les aspects mineurs et moins pertinents liés au projet.</p> <p>A travers les conclusions, enseignements tirés, bonnes pratiques et recommandations, l'évaluation générera des connaissances et contribuera à la transparence auprès des bénéficiaires, du bailleur, et de PLAY. Cette évaluation fournira des informations sur les processus ou activités que PLAY a mis en œuvre, afin d'enrichir les connaissances et enseignements tirés permettant d'améliorer les performances actuelles et futures.</p>
<b>Annexes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Termes de Références de l'évaluation</li> <li>• Outils d'évaluation utilisés</li> <li>• Liste des personnes et organisations consultées</li> <li>• Liste de la littérature et documentation consultés</li> </ul>

En complément du Rapport Final d'Evaluation, toutes les analyses statistiques et autres éléments pertinents, graphiques, etc. doivent être fournis à PLAY par l'évaluateur(trice).

Un seul rapport à l'échelle du projet doit être réalisé, dans lequel les résultats spécifiques au pays respectifs seront clairement identifiés.

Une présentation du rapport d'évaluation est attendue pour les parties prenantes du projet.

PLAY souligne enfin l'importance que l'évaluation fasse émerger des recommandations/leçons apprises portant sur le système éducatif et pouvant faire l'objet de mesures portées par la communauté éducative (niveau central, déconcentré ou décentralisé, CGE, etc.)

## RETOURS SUR LES LIVRABLES

Veillez noter que les Rapports de Démarrage et Rapports d'Évaluation Finale sont sujets à la validation de PLAY avant d'être finalisés et avant le versement des honoraires correspondants.

Suite à la soumission de la première ébauche du Rapport de Démarrage/Rapport d'Évaluation Finale par le consultant, PLAY formulera des commentaires et soulignera toute erreur factuelle, dans 10 jours ouvrables après réception.

Pour la réalisation de l'ébauche du Rapport d'Évaluation Finale, les consultants sont informés que PLAY exprimera son avis sur la qualité du rapport d'évaluation et chacun de ses composantes. Cet avis devra être pris en compte par le consultant. Pour chaque recommandation, PLAY indiquera également dans quelle mesure (Oui, Partiellement, Non) l'organisation est en accord avec les recommandations proposées par le/la consultant(e), et rendra compte avec précision de l'opinion des parties prenantes consultées.

Tout commentaire devra être pris en compte par le consultant avant que les deux rapports puissent être considérés finalisés. Le consultant se devra de prendre note des commentaires et juger si le rapport nécessite des modifications ou non et, le cas échéant, expliquer succinctement les raisons pour lesquelles les commentaires ne peuvent pas être pris en compte. Le/la consultant(e) devra soumettre une version révisée du rapport à PLAY, dans les dix jours suivant la réception des commentaires de PLAY. La version révisée devra clairement mettre en avant tous les changements effectués.

## CRITERES D'EXPERTISE

---

Les candidatures de consultant.e.s individuel.le.s et de cabinets de conseil sont toutes acceptées.

Il est attendu que le/la consultant(e) possède les qualifications et compétences suivantes :

- Master en développement ou études dans un domaine similaire
- Expérience de 5 ans en Suivi et Evaluation, en particulier en termes de projets d'éducation
- De solides connaissances et/ou une expérience dans la conception et la réalisation d'activités de Suivi et Evaluation similaires dans des contextes instables, sont requises
- Une bonne connaissance du contexte du pays
- De solides connaissances analytiques et habilité à synthétiser et présenter clairement des résultats
- Un excellent niveau écrit et oral en français
- Avoir de bonnes connaissances du contexte éducatif dans les pays visés est un avantage.

## PROCEDURE DE CANDIDATURE

---

Il est demandé au/à la consultant(e) dirigeant(e) d'inclure les éléments suivants dans son/sa candidature :

- CV du/des personnels déployés (y compris l'équipe terrain)
- Organigramme de la structure de l'équipe
- Extraits de travaux précédents (max. 10 pages) d'au moins deux projets différents ; description d'expériences passées similaires, comprenant une description des critères d'évaluation, des projets, des zones d'intervention, et des budgets totaux
- La Proposition Technique comprenant une méthodologie détaillée et un plan de travail
- Une Proposition Financière détaillée (présentant un bon ratio qualité/prix, et indiquant les coûts unitaires)

Notez qu'il est attendu de la société de consultant(e)s de se conformer à toutes les règles gouvernementales, et que les taxes gouvernementales resteront à la charge de la société.

En réalisant cette évaluation, il est attendu des consultant(e)s qu'ils respectent les principes humanitaires et qu'ils assurent la confidentialité des données collectées. Il est aussi demandé aux consultant(e)s de suivre à tout moment le Code de Conduite de PLAY.

Toutes les données collectées dans le cadre de cette évaluation resteront la propriété de PLAY. D'ici la fin de l'évaluation finale, l'évaluateur(trice) externe soumettra toute la documentation liée à PLAY et au projet à la direction de PLAY. Le Rapport d'Evaluation Externe Finale réalisé dans le cadre de ce présent contrat, ne devra être partagé en externe sans l'accord écrit préalable de PLAY.

Il est de la responsabilité du/de la consultant(e) de budgéter des traducteurs (si nécessaire), ainsi qu'une assurance médicale/santé/rapatriement.

PLAY ne prendra pas la responsabilité des frais de transports, accès, logement et nourriture. Il est de la responsabilité de l'évaluateur(trice) de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'accès et l'hébergement aux équipes sur le terrain en cas de déplacement.

Les consultants peuvent choisir de conduire les entretiens à distance, en visioconférence, auquel cas, PLAY pourra faciliter la mise en relation avec les parties considérées par les consultants.

Le budget prévu pour cette prestation est évalué à 3.561 EUROS HT (soit une estimation de 10 à 20 H/J). Les propositions sortant de ces cadres ne seront pas acceptées.

Le prix sera ferme pendant toute la durée d'exécution du contrat. Le prix sera réglé selon l'échéancier suivant :

- 1ère tranche : 50% à la signature du contrat de prestation de service expertise,
- 2ème tranche : 50% à l'acceptation du rapport final.

## NOTATION DE LA CANDIDATURE

---

Les candidatures seront notées sur les critères suivants :

I. Proposition Technique		60pts
a.	Connaissances techniques du personnel déployé (CV, structure organisationnelle de l'équipe, expérience dans l'exécution d'évaluations finales similaires. La similarité des critères d'évaluation, des projets et zone couverte, sera notée de la même manière)	30pts
b.	Spécificité du contexte/pertinence de la méthodologie et du plan de travail	25pts
c.	Exemples de travaux précédents	5pts
II. Proposition Financière		40pts
TOTAL		100pts

Toute proposition soumise après la date butoir sera rejetée automatiquement. Des éclaircissements seront uniquement demandés par PLAY aux candidats lorsque l'information fournie n'est pas suffisante pour conduire une appréciation objective de la proposition soumise. Toute erreur ou écart majeur lié aux instructions listées dans les Termes de Références peuvent amener à un refus de la proposition.

## CONTACTS

---

Les offres, sont à envoyer, par mail, en langue française, avec en objet la référence : « EvalExt-Projet Grâce au Sport », impérativement à l'adresse suivante : [manieff.tathy@play-international.org](mailto:manieff.tathy@play-international.org)

## ANNEXE 1 : CADRE LOGIQUE DU PROJET

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b> <i>(Inclure situation de référence et cible)</i>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectif global</b>	Revaloriser le sport en tant que levier éducatif et inclusif auprès de collèges publics au Sénégal	Un plan d'action stratégique établi l'intérêt du jeu sportif comme un outil éducatif inclusif et propose une feuille de route pour sa revalorisation	plan d'action	Le Ministère de l'Education et la Commission nationale du Sport s'impliquent activement et collaborent à l'élaboration d'une feuille de route pour la réforme de l'EPS
<b>Objectif(s) spécifique(s)</b> <b>(et sous-objectifs spécifiques)</b>	<b>OS1</b> Former et accompagner des enseignants d'EPS dans la mise en place de nouveaux cycles éducatifs basés sur le leadership et l'égalité	A l'issu du projet 80% des enseignants formés se sont approprié les contenus et la pédagogie proposée  A l'issue du projet, 70% des professeurs déclarent intégrer ces cycles dans leur pratique d'enseignant  Les acteurs institutionnels ont pris ou envisagent de prendre des mesures suite	Test post-formation  Questionnaire de fin de projet	Les enseignants en EPS des différents CEM participent aux formations et s'approprient la pédagogie proposée, ils déploient des séances lors de leur cours.  Le Ministère de l'Education et la Commission nationale du

	<p><b>OS2</b> Sensibiliser sur les vertus et l'importance du sport au collège et renforcer la dynamique éducative autour du sport pour le développement</p>	<p>au projet intégrant dans leur plan d'action stratégique le jeu sportif comme un outil éducatif inclusif.</p>	<p>Plan stratégique de réforme de l'EPS, échanges d'email avec et déclarations des acteurs administratifs et politiques de l'éducation sportive</p>	<p>Sport s'impliquent activement et collaborent à l'élaboration d'une feuille de route pour la réforme de l'EPS</p>
<p><b>Résultats attendus</b></p>	<p><b>R1.1</b> De nouveaux cycles d'enseignement sont co-crés</p> <p><b>R1.2</b> Les enseignants d'EPS de 9 CEM mettent en place de nouveaux cycles pédagogique</p> <p><b>R1.3</b> Les élèves des CEM ciblés développent des compétences de vie grâce aux séances.</p>	<p><b>1.1.1</b> : 3 nouveau cycles sont cocrés.</p> <p><b>1.2.1</b> : 26 enseignants mettent en place les nouveaux cycles éducatifs dans leur programme</p> <p><b>1.3.1</b> : 10 000 élèves participent aux séances</p> <p><b>1.3.2</b> : 70% des élèves du groupe témoin témoignent d'un</p>	<p>1.1.1.1 Contenus pédagogiques produits</p> <p>1.1.1.2 Manuel de l'enseignant et de l'animateur</p> <p>1.2.1.1 Fiches de suivi de séance</p> <p>1.2.1.2 Calendrier des séances</p> <p>1.3.1.1 Rapports de suivi des activités</p> <p>1.3.1.2 Listes des élèves participants</p> <p>1.3.2.1 Fiches de suivi terrain</p>	<p>Les professeurs ont accès à des infrastructures sportives (terrain) leur permettant de déployer les séances sportives</p> <p>Les professeurs sont engagés dans la formation et volontaires à la mise en œuvre des activités de jeu sportif</p> <p>Le Ministère et la Commission Nationale de l'EPS sont des parties prenantes activement impliquées dans et motivées par le projet</p>

	<p><b>R2.1</b> les communautés voisine de 3 établissements sont sensibilisées à l'importance de l'EPS, du sport et des valeurs véhiculées</p> <p><b>R2.2</b> La commission nationale de l'EPS développe un plan stratégique de réforme de EPS</p>	<p>changement de comportement</p> <p><b>2.1.1</b> : 900 personnes ont participé aux événements de sensibilisation</p> <p><b>2.2.1</b> : Un plan stratégique est élaboré par la commission nationale de l'EPS.</p>	<p>1.3.2.2 Rapport d'analyse de questionnaires pré/post d'un échantillon d'enfants.</p> <p>2.1.1.1. Photos,</p> <p>2.1.1.2. Déclaration sur l'honneur des autorités</p> <p>2.2.1.1. plan stratégique</p>	
<p><b>Activités à développer</b></p>	<p><b>1.1.1.</b> Rencontre avec et engagement des parties prenantes et constitution du Comité de Pilotage</p> <p><b>1.1.2.</b> Sélection des thèmes des deux nouveaux cycles</p> <p><b>1.1.3.</b> Co-crédation/co-adaptation et test des séances des nouveaux cycles d'enseignement</p> <p><b>1.1.4.</b> Rédaction d'un manuel de l'enseignant</p>	<p><u>Personnel</u> : Chef de Mission, Gestionnaire Administration-Finance, Chargé de Pédagogie, Chargé de Projet, Référent Pédagogique global, soutien des équipes sièges</p> <p><u>Matériel et équipement</u> : véhicule (achat, entretien, essence), ordinateur, kits sportifs (balles, cônes, chasubles...),</p>	<p><b>Coût</b> :</p> <p>Le budget proposé s'élève à un montant de 150 000€.</p> <p>Le projet étant avant tout basé sur une expertise pédagogique qui sera apportée, la composante Ressources Humaines est le plus gros point de dépense du budget (44%). 18% du budget est dédié aux activités non ventilables, à savoir, les frais de formation,</p>	<p>Accès aux sites de mise en œuvre</p> <p>Implication des parties prenantes (Ministère, Commission, Ecoles et enseignants...)</p>

	<p><b>1.2.1</b> Formation des enseignants d'EPS de 9 CEM</p> <p><b>1.2.2.</b> Suivi et accompagnement des enseignants dans la mise en place des nouveaux cycles pédagogique</p> <p><b>1.3.1.</b> Déploiement des séances par les enseignants auprès des élèves des CEM</p> <p><b>1.3.2.</b> Suivi et évaluation</p> <p><b>2.1.1.</b> Organisation de 3 évènements communautaires de sensibilisation (potentiellement couplées avec des compétitions et/ou inaugurations de nouveaux établissements)</p> <p><b>2.2.1</b> développement d'un plan stratégique de réforme de EPS, par la Commission Nationale de l'EPS avec le soutien de l'équipe projet et du Comité de Pilotage</p>	<p><u>Installations</u> opérationnelles : bureaux de PLAY à Dakar (locaux, charges, entretien, fournitures)</p>	<p>communication et les évènements.</p> <p>Le troisième point de dépense concerne enfin les charges d'immobilier, équipements techniques et mobilier (18%). 7% du budget, soit 9900€ est dédié à l'achat de matériel sportif pour les collèges.</p>	
--	---	---	---	--